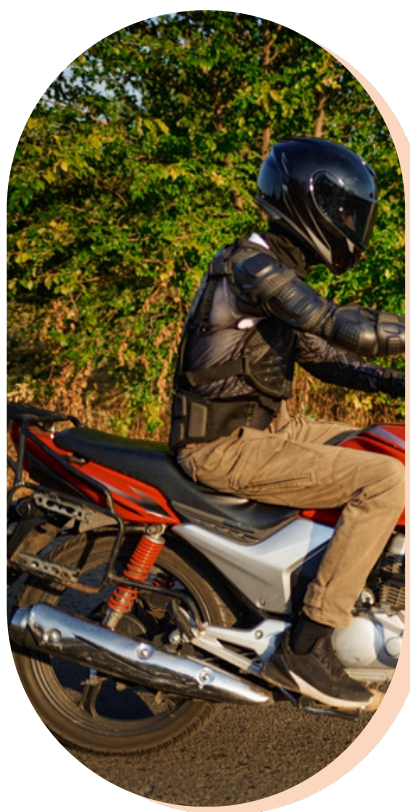




# PROGRAMME DE FORMATION



## Permis de conduire A

Cette formation permet la levée de la restriction en terme de cylindrée de la catégorie A2 et de valider la catégorie A.

Celle-ci est réservée aux titulaires du permis de conduire de catégorie A2 depuis plus de 2 ans.

## Objectifs pédagogiques :

---

·Amener à la compréhension d'apports théoriques essentiels et/ou spécifiques, à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ;  
Comprendre l'utilité de maîtriser les savoir-faire et techniques simples mais indispensables à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ;  
Travailler, notamment sur le processus détection-analyse-décision et action, dans le cadre d'un audit de conduite.

## Durée :

---

7h de formation.

## Pré-requis :

---

- être titulaire du permis A2 depuis 2 ans minimum

## Modalités d'accès :

---

Un entretien préalable est programmé afin de définir les modalités de la formation ainsi que les modalités d'inscription. Un dossier d'inscription doit également être constituer afin que l'auto-école puisse réaliser les différentes actions nécessaires en vue de la mise à jour du permis de conduire à l'issue de la formation (liste des documents nécessaires disponible à l'accueil)

## Délais d'accès :

---

### Financement personnel :

- **Contrat conclu en présentiel** : entrée en formation immédiate.
- **Contrat conclu à distance** : entrée en formation après échéance du délai de rétractation de 15 jours.

### Financement professionnel :

- **Contrat conclu en présentiel** : entrée en formation après échéance du délai de rétractation de 14 jours.
- **Contrat conclu à distance** : entrée en formation après échéance du délai de rétractation de 14 jours.

## Modalités pédagogiques :

**Théorie** : Formation en présentiel. **Pratique** : Formation en présentiel

Capacité maximum par enseignant : 3 élèves par leçon de conduite

En fin de formation, une attestation est remise par votre école de conduite. Elle ne permet de conduire un véhicule de la catégorie A qu'à compter du jour où vous êtes en possession du titre de conduite définitif.

## Caractéristiques :

<b>Véhicule utilisé</b>	<p>Catégorie A (véhicule à deux roues) :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• puissance minimale de 50 kW</li><li>• cylindrée minimale de 595 cm<sup>3</sup> pour un moteur à combustion interne.</li><li>• rapport puissance/poids supérieur ou égal à 0,25 kw/kg pour un moteur électrique.</li><li>• poids à vide minimum de 175 kilogrammes</li><li>• équipé d'une selle biplace et de deux rétroviseurs homologués.</li></ul> <p>L'utilisation d'un véhicule d'une puissance minimale de 40 kw et/ou d'un poids à vide inférieur à 175 kilogrammes est autorisée jusqu'au 31 décembre 2018.</p> <p>Pendant la séquence hors circulation, chaque élève doit disposer d'une motocyclette.</p> <p>Pour la séquence en circulation, une seule motocyclette est utilisée.</p> <p>L'enseignant conduit le véhicule suiveur, en liaison radio avec l'élève conducteur de la moto. Au maximum trois autres élèves en situation d'écoute pédagogique peuvent être dans ce véhicule suiveur.</p>
<b>Enseignement</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• La formation dure 7 heures, quel que soit le nombre d'élèves.</li><li>• La formation est dispensée par un enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite des véhicules de la catégorie A en cours de validité.</li><li>• La formation est composée d'une séquence théorique et de deux séquences pratiques (hors circulation et en circulation).</li><li>• La séquence en circulation comprend des phases d'écoute pédagogique et s'effectue avec un maximum de quatre élèves.</li></ul>

## Programme de formation :

Séquences	Durée	Intitulé	Contenu
Séquence 1	2h	Théorie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Statistiques de l'accidentalité routière et de celles spécifiques à la conduite des motocyclettes.</li> <li>• Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des motocyclettes.</li> <li>• Explication et échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse.</li> <li>• Explication et échanges sur les raisons du caractère indispensable du port des équipements de protection.</li> <li>• Conduite et produits psychoactifs.</li> </ul>
Séquence 2	2h	Maniabilité hors circulation	<p>S'adapter à un nouveau véhicule et comprendre la nécessité d'anticiper et d'adapter son comportement pour éviter la gestion de situations dangereuses. Explications et travail sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les situations de changements de direction à droite et à gauche,</li> <li>• le freinage,</li> <li>• les techniques d'inclinaison.</li> </ul>
Séquence 3	3h	Circulation et clôture de la formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• d'un audit de la conduite du ou des élèves, principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action : chaque élève effectue 30 minutes au minimum de conduite, puis 10 minutes sont consacrées au bilan de sa prestation.</li> <li>• Clôture de la formation (20 minutes), échanges et bilan.</li> </ul>